

L'Ontario a une nouvelle Commissaire aux services en français; l'Ombudsman enquête sur les retards de la Commission de la location immobilière; plus nos cas récents et les événements auxquels nous avons participé

[Consultez ce courriel dans un navigateur](#)

[Envoyez à un ami](#)



Dans le bulletin de ce mois-ci :

- Nomination de la nouvelle Commissaire aux services en français
- L'Ombudsman ouvre une enquête sur les retards à la Commission de la location immobilière
- Le « Chien de garde de l'Ontario » protège les jeunes pris en charge
- L'Ombudsman assiste à la conférence de la Rural Ontario Municipalities Association

**L'OMBUDSMAN NOMME
KELLY BURKE AU POSTE DE
COMMISSAIRE AUX SERVICES EN
FRANÇAIS**



Le 13 janvier 2020, l'Ombudsman Paul Dubé a annoncé dans un [communiqué de presse](#) que Mme Kelly Burke s'était jointe à son Bureau à titre de nouvelle Commissaire aux services en français et Ombudsman adjointe de l'Ontario. Mme Burke a été sélectionnée par M. Dubé et un comité d'experts dans le cadre d'une recherche nationale. « Des efforts considérables ont été faits pour trouver la meilleure personne au Canada capable de remplir ce rôle, et je suis convaincu que nous y sommes parvenus », a dit M. Dubé. « Je suis ravi d'avoir trouvé Mme Burke et je sais qu'elle se fera avec succès la championne des droits linguistiques que nous souhaitons tous avoir comme Commissaire. »

« Passionnément franco-ontarienne », Mme Burke, qui est originaire de Cornwall, parle couramment les deux langues officielles. Elle est avocate, ancienne enseignante, et compte près de deux décennies d'expérience dans des postes de haut niveau au sein de la fonction publique de l'Ontario. Plus récemment, Mme Burke a été sous-ministre adjointe au ministère des Collèges et Universités. Auparavant, elle avait travaillé au ministère des Affaires francophones, de 2014 à janvier 2019, comme sous-ministre adjointe et directrice générale de l'administration, et sous-ministre par intérim durant une partie de 2015.

Mme Burke a souligné qu'en tant que Commissaire, elle serait proactive, très présente et ouverte à la communauté francophone. Elle s'efforcera de nouer des relations et de s'appuyer sur l'indépendance et la crédibilité du Bureau de l'Ombudsman pour promouvoir les services en français en Ontario.

« Je suis particulièrement enthousiaste à l'idée de pouvoir continuer à travailler à la promotion des droits aux services en français, comme je l'ai fait durant toute ma carrière professionnelle... J'ai sollicité ce rôle car il m'offre une occasion unique de contribuer par mes connaissances et mon expérience à la promotion des droits aux services en français

dans un organisme renommé pour son efficacité. « Je me réjouis à l'idée de ce que l'Unité des services en français pourra accomplir pour les francophones et les francophiles en Ontario, en s'appuyant sur l'expertise et les ressources du Bureau de l'Ombudsman », a dit Mme Burke lors d'une [conférence de presse](#) le 15 janvier.

- [La Commissaire Kelly Burke commente l'accord historique pour le financement de l'Université de l'Ontario français](#)



Partager



Gazouiller



Transférer

L'OMBUDSMAN OUVRE UNE ENQUÊTE SUR LES RETARDS À LA COMMISSION DE LA LOCATION IMMOBILIÈRE

Au début du mois de janvier, l'Ombudsman Paul Dubé a annoncé une enquête systématique sur les graves retards à la Commission de la location immobilière (CLI), le tribunal administratif qui règle les conflits entre locataires et propriétaires.

Les plaintes auprès de l'Ombudsman concernant les retards dans les audiences et les décisions de la CLI ont régulièrement augmenté au cours des deux dernières années. Ce que nous constatons avec certaines de ces plaintes, c'est que les retards ont des répercussions humaines bien réelles », a dit l'Ombudsman dans un [communiqué de presse](#). « Par exemple, quand un propriétaire dont la famille dépend des revenus de location d'une propriété doit se passer de cet apport d'argent pendant des mois avant même que la CLI ne décide d'une date d'audience. Ou quand un locataire qui a demandé des réparations, ou qui est menacé d'expulsion, doit vivre dans l'incertitude en attendant la décision de la Commission. »

L'enquête sera menée par l'Équipe d'intervention spéciale de l'Ombudsman (EISO) et elle visera principalement à déterminer si le gouvernement prend des mesures adéquates pour remédier aux retards d'audiences et de décisions.

Contactez-nous ici si vous avez une question ou une plainte



Partager



Gazouiller



Transférer

ICI, LÀ ET PARTOUT

Conférence ROMA 2020



Pour la cinquième année consécutive, l'Ombudsman Paul Dubé et son personnel ont rencontré les intervenants municipaux lors de la conférence annuelle de la Rural Ontario Municipalities Association à Toronto, du 19 au 20 janvier. Notre personnel a répondu à des questions au sujet de nos enquêtes sur les réunions à huis clos, les codes de conduite et les commissaires à l'intégrité – précisant que l'Ombudsman ne joue pas le rôle de commissaire à l'intégrité, mais peut examiner les plaintes sur ces commissaires. Les visiteurs qui sont passés à notre kiosque ont pris des exemplaires de notre guide de poche sur les [Réunions publiques](#), nos [Cartes-conseils pour les municipalités](#) et notre plus récent rapport d'enquête sur les municipalités, [Un coup monté de l'intérieur](#). Ils ont aussi appris à se servir de notre [Recueil numérique des réunions publiques](#), qui permet aux utilisateurs de consulter des centaines de décisions de l'Ombudsman sur des réunions municipales à huis clos.

Cliquez ici pour en savoir plus sur la surveillance que nous exerçons sur les municipalités

Le Chien de garde de l'Ontario protège les jeunes pris en charge



La devise de notre Bureau est « **Le Chien de garde de l'Ontario** » car notre travail consiste à être vigilant pour repérer les problèmes dans l'administration gouvernementale et à nous faire entendre quand nous remarquons que les choses vont mal.

L'Unité des enfants et des jeunes de l'Ombudsman a donné vie au « Chien de garde » dans nos messages de médias sociaux et nos documents de sensibilisation, avec de sympathiques compagnons à quatre pattes qui illustrent comment l'Ombudsman peut venir en aide. L'Unité a l'intention de communiquer avec les résidences, les agences et les institutions partout dans la province au cours des prochaines semaines et des prochains mois.

L'Ombudsman hôte d'une rencontre pour les défenseurs des intérêts des enfants au Canada

Les 21 et 22 janvier, nous avons accueilli nos collègues du Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes (CCDEJ) pour la réunion trimestrielle de ce groupe. Le mandat du [CCDEJ](#) est de promouvoir les droits des enfants et des jeunes, de faire entendre leur voix et de discuter des problèmes qui les touchent partout au Canada. En septembre 2019, le Conseil a publié son [Rapport national sur le suicide chez les jeunes](#), où il souligne que le suicide est la deuxième cause principale de décès parmi les jeunes de 10 à 24 ans au Canada, et que trop de jeunes ont des besoins de santé mentale non satisfaits.

COMMENT NOUS POUVONS AIDER – EXPOSÉS DE CAS

Le bon processus

Une mère a appelé notre Unité des enfants et des jeunes car sa société locale d'aide à l'enfance lui avait dit qu'elle n'examinerait pas sa plainte en raison d'un manque de renseignements. Cette société avait une politique stipulant qu'une plainte devait d'abord être faite auprès d'un travailleur social, puis d'un superviseur, avant de pouvoir être soumise au processus interne d'examen des plaintes. Notre personnel a déterminé que la société n'avait pas suivi les directives gouvernementales existantes sur le traitement des plaintes, exigeant qu'un groupe d'examen soit formé pour que le plaignant puisse discuter de son cas avec des personnes non impliquées dans l'affaire. Nous avons veillé à ce que la plainte de cette femme soit examinée.

Hold, s'il vous plaît

Un francophone a appelé notre Unité des services en français et lui a dit qu'il avait attendu une heure au téléphone afin d'obtenir des services en français auprès de l'Unité des décisions sur l'admissibilité des personnes handicapées, au ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires. Il a finalement raccroché, complètement frustré, puis il a rappelé et a choisi l'option des services en anglais – et il a obtenu un service en moins de 15 minutes. Notre personnel a examiné le cas de cet homme et a communiqué avec le gestionnaire de service, qui a rapidement reconnu le manque de services en français et a entrepris de concevoir et d'appliquer des politiques pour garantir un service bilingue.

Faire amende

Un homme a voulu contester une contravention de stationnement de 40 \$, mais quand il a appelé le personnel municipal pour obtenir une audience, il a été informé que celle-ci avait déjà eu lieu. Il s'est plaint auprès de nous en indiquant qu'il n'avait reçu aucun avis, et que la municipalité ne répondait ni à ses appels ni à ses courriels – entre-temps, l'amende impayée était grimpée à 208 \$. Notre personnel a parlé à un gestionnaire de la municipalité, qui a examiné le dossier et a découvert plusieurs erreurs. La municipalité a accepté d'annuler l'amende, a communiqué avec le ministère des Transports pour éliminer la sanction pour amende impayée, et a envoyé une explication et des excuses à cet homme.

En savoir plus sur d'autres cas que nous avons réglés



[Twitter](#)



[Facebook](#)



[LinkedIn](#)



[Instagram](#)



[English Newsletter](#)

Portez plainte ou contactez nous ici

L’Ombudsman est un officier indépendant de l’Assemblée législative de l’Ontario, chargé de surveiller les organismes du gouvernement provincial ainsi que les municipalités, les universités, les conseils scolaires, les services en français et les services de protection de l’enfance. L’Ombudsman Paul Dubé a commencé son premier mandat quinquennal le 1er avril 2016.

Copyright © 2020 Ombudsman Ontario, Tous droits réservés.

Vous souhaitez changer la façon dont vous recevez ce bulletin?
Vous pouvez [mettre à jour à vos préférences](#) ou [vous désabonner de cette liste](#)